

**DECLARATION AU CONSEIL DE SECURITE  
PAR LE REPRESENTANT SPECIAL DU SECRETAIRE GENERAL  
POUR L'AFRIQUE CENTRALE  
ET CHEF DU BUREAU REGIONAL DES NATIONS UNIES POUR  
L'AFRIQUE CENTRALE (UNOCA)**

**M. Abdou Abarry**

*New York, le 13 décembre 2023*

**(Séance publique)**

*Monsieur le Président,*

À l'entame de mon propos, je voudrais vous adresser mes sincères félicitations pour votre présidence du Conseil et vous souhaiter pleins succès dans l'exercice de celle-ci.

*Distingués membres du Conseil,*

J'ai le plaisir de vous présenter, à vous et aux distingués membres du Conseil, le 25<sup>ième</sup> rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités de l'UNOCA.

1. Durant la période couverte par le présent rapport, j'ai visité successivement la République démocratique du Congo, le Tchad, la Guinée Equatoriale, São Tomé-et-Príncipe, la République du Congo, La République centrafricaine et le Rwanda. J'ai été témoin des dynamiques positives et de la résilience de l'Afrique centrale malgré, par ailleurs, les nombreux défis auxquels la sous-région est confrontée. Comme j'ai eu à le dire lors de la présentation du précédent rapport, l'Afrique centrale est une **région qui a un potentiel considérable** pour son développement et sa stabilité. Ce potentiel se manifeste d'abord à travers les ressources dont regorge son sous-sol de l'immense forêt du bassin du Congo, l'un des derniers puits de carbone net au monde, et si justement appelée « deuxième poumon vert » de la planète. Je salue l'engagement des États de la sous-région pour leur volonté de contribuer à la protection de l'environnement à travers les différentes initiatives lancées à cet égard, dont le One Forest Summit tenu à Libreville et le Sommet sur les Trois Bassins organisé à Brazzaville.

2. Je voudrais, par ailleurs, me féliciter de ce que pendant cette période, les États de la sous-région aient fait montre de solidarité entre eux en s'engageant collectivement pour la paix et la stabilité. En effet, au cours de ces six derniers mois, les chefs d'État et de gouvernement de la sous-région se sont réunis au moins cinq fois sur les questions de paix et de sécurité. Je voudrais saluer, à cet égard, l'engagement personnel de leurs Excellences messieurs Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République démocratique du Congo et Faustin Archange Touadéra, Président de la République centrafricaine, qui ont continué de jouer leur rôle de facilitateurs de la CEEAC, respectivement pour les transitions politiques au Tchad et au Gabon. Je salue également Son Excellence Monsieur João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola, Champion de l'Afrique pour la paix et la réconciliation, pour ses efforts continus en faveur du retour de la paix et de la stabilité dans l'est de la République démocratique du Congo.

*Monsieur le Président,*

3. Plusieurs situations illustrent l'impact de l'action des Nations Unies dans la sous-région. En premier lieu, j'ai le plaisir de mentionner que dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord Politique pour la Paix et

la Réconciliation en République centrafricaine et la Feuille de Route de Luanda, des centaines d'ex-combattants centrafricains sont démobilisés et sont en voie de réintégration dans les différentes composantes des forces de défense et de sécurité. Ceci s'ajoute aux 70 combattants de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA) qui se sont démobilisés volontairement, et dont certains ont déjà été rapatriés en Ouganda, grâce à l'appui des Nations Unies, notamment la MINUSCA. Ces démobilisations pourraient contribuer à réduire considérablement la violence armée dans certaines régions de la République centrafricaine.

4. Je note avec satisfaction l'opérationnalisation du Réseau des Femmes Médiatrices de la CEEAC, avec l'appui de l'UNOCA. Cette opérationnalisation, qui s'est concrétisée par la tenue d'une réunion à Malabo, en Guinée Équatoriale, du 17 au 20 novembre derniers, démontre l'importance que la sous-région accorde à la participation et à l'inclusion des femmes dans la médiation et d'autres processus politiques. Ces efforts, que UNOCA s'est engagé à accompagner, s'inscrivent en droite ligne de la Conférence des Ministres en charge du genre et de la promotion de la femme, tenue à Libreville le 25 mai dernier.

5. Il me plaît également de mentionner ici, que face à la montée des discours de haine dans la sous-région et conformément à la Résolution 2686 (2023), UNOCA, en collaboration avec la CEEAC, a continué d'apporter son appui dans le développement d'une stratégie régionale de lutte contre les discours de haine et la violence en Afrique centrale. C'est ainsi que du 28 au 30 novembre derniers, UNOCA a soutenu l'organisation d'une conférence régionale à Douala, au Cameroun, qui a réuni des journalistes et des professionnels des médias pour discuter des causes, conséquences et des moyens de lutte contre les discours de haine.

6. À **Sao Tomé-et-Principe**, nous avons poursuivi notre soutien aux autorités dans la réforme des secteurs de la justice et de la sécurité, conjointement avec la CEEAC. A cet effet, en novembre, je me suis rendu dans ce pays avec le Commissaire aux affaires politiques, paix et sécurité de la CEEAC, pour valider le rapport d'évaluation, ce qui constitue une étape importante qui nous permettra d'accompagner le gouvernement santoméen, notamment à l'occasion de la réunion de la Commission de la consolidation de la paix, sur Sao Tome-et-Principe prévue au mois de janvier prochain. Par ailleurs, je voudrais saluer la démarche du gouvernement santoméen qui a annoncé son intention de mettre en place une commission nationale indépendante des droits humains avec l'appui du système des Nations Unies.

7. **Au Tchad**, malgré les nombreux défis auxquels le pays est confronté, notamment les impacts humanitaire, sécuritaire, environnemental et économique du conflit soudanais, le processus de transition franchira une étape cruciale avec la tenue, le 17 décembre prochain, d'un référendum destiné à doter le pays d'une nouvelle constitution. En effet, l'adoption de cette nouvelle constitution est un prélude à l'organisation des différents scrutins prévus en 2024.

8. Il me plaît de relever ici, que l'une des activités critiques du processus, à savoir la révision des listes électorales, s'est déroulée dans de bonnes conditions avec près de 900 000 nouveaux électeurs inscrits, grâce à l'assistance du Programme des Nations Unies pour le Développement. Il convient toutefois de regretter, à l'issue de cet exercice, la légère baisse du nombre de femmes inscrites sur le nouveau fichier.

9. Je voudrais saluer la poursuite de la politique de la main tendue de Son Excellence Monsieur Mahamat Idriss Deby Itno, Président de la Transition, qui a permis à bon nombre de membres de l'opposition en exil de retourner au Tchad, en vue de participer à la vie politique. C'est du reste, cette politique de la main tendue qui a permis à M. Succès Masra, Président du parti politique Les Transformateurs, de rentrer au Tchad le 3 novembre, à la suite d'un accord signé avec les autorités de transition le 31 octobre à Kinshasa, sous l'égide de Son Excellence M. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République démocratique du Congo, Facilitateur de la CEEAC pour la transition au Tchad. L'UNOCA a grandement contribué à cet heureux aboutissement.

10. Il convient cependant de noter que malgré cette politique de la main tendue, d'autres acteurs politiques et certains groupes politico-militaires sont restés en marge du processus de transition, même si des négociations sont facilitées avec l'appui de la communauté de Sant'Egidio pour permettre le retour de ces groupes dans le processus.

*Monsieur le Président,*

*Distingués membres du Conseil,*

11. Aux défis que j'avais évoqués ici même il y a 6 mois de cela, est venu s'ajouter un autre, celui du changement anticonstitutionnel de gouvernement intervenu le 30 août au Gabon, pays hôte de la CEEAC et de l'UNOCA. C'est cette nouvelle donne qui a conduit les ministres de la sous-région, réunis à Kigali, Rwanda, le 24 novembre dernier, dans le cadre de la 56<sup>ième</sup> session du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), à adopter la Déclaration de Kigali sur la prévention et la lutte contre les changements non-constitutionnels de gouvernement en Afrique centrale. Dans ce sens, une Conférence régionale sur la résurgence des changements anticonstitutionnels de gouvernements est prévue, au début de l'année prochaine, à Sao Tome-et-Principe. Cette conférence permettra à la sous-région de poser les jalons d'un instrument normatif destiné à faire face à ce fléau.

12. La crise soudanaise que j'avais évoquée ici même, lors de la présentation du précédent rapport, continue hélas, avec son lot de destructions et d'atrocités qui poussent encore plus de Soudanais à se réfugier au Tchad et en République centrafricaine. Le conflit vient également avec son lot de risques sécuritaires,

avec l'afflux d'un millier de soldats des Forces armées soudanaises (SAF) qui ont fui les affrontements au Darfour vers le Tchad, sur fond de tensions entre les deux pays. Cet afflux de réfugiés crée également des risques de conflits intercommunautaires.

13. Malgré les efforts entrepris par les Nations Unies, la réponse humanitaire s'avère insuffisante pour faire face aux besoins de plus d'un million de réfugiés enregistrés, sans compter ceux qui sont hébergés dans des familles d'accueil. C'est du reste, dans le cadre de l'évaluation de l'impact de la crise soudanaise sur le Tchad, que j'ai accompagné la Secrétaire Générale Adjointe, Mme Amina Mohammed, dans la mission qu'elle a effectuée au Tchad du 17 au 19 juillet derniers. Cette mission, qui s'est rendue dans les camps de réfugiés à la frontière entre le Tchad et le Soudan, a permis de mesurer la situation dramatique engendrée par le conflit soudanais, dont les victimes principales sont les femmes et les enfants. Je voudrais, à cet égard, saluer l'élan de solidarité et la générosité des autorités et populations tchadiennes qui continuent d'accueillir ces milliers de réfugiés malgré leurs propres difficultés. Il est évident que seule une résolution de la crise au Soudan permettra de faire face aux impacts humanitaire, économique, environnemental et sécuritaire sur le Tchad et d'autres pays, notamment la République centrafricaine.

14. Cela dit, qu'elle soit la conséquence des activités des groupes armés ou terroristes, des conflits intercommunautaires, ou de crises environnementales, la situation humanitaire en Afrique centrale est extrêmement préoccupante. On estime que plus de 2,6 millions de personnes sont déplacées internes dans la sous-région, plus de 1,5 million sont confrontées à l'insécurité alimentaire pendant que plus de 42 millions avaient besoin d'une aide humanitaire en octobre 2023, alors que les ressources pour les assister deviennent de plus en plus rares. Les enfants sont malheureusement les plus touchés par ces différentes crises.

15. C'est conscient de cette situation humanitaire alarmante dans la région, que les États membres de l'UNSAAC, réunis lors de la 56<sup>ème</sup> session à Kigali, ont adopté une déclaration en vue de l'organisation au début de l'année prochaine à Malabo, en Guinée équatoriale, d'une conférence régionale. Cette conférence permettra la création d'une Agence Régionale d'Action et de Coordination humanitaires et d'un Fonds de Solidarité humanitaire. À cet égard, j'invite les différents acteurs de la communauté internationale à contribuer au succès de cette conférence.

*Monsieur le Président,*

*Distingués membres du Conseil,*

16. Comme je le disais à l'entame de mon propos, le coup d'Etat survenu dans la nuit du 30 août dernier au Gabon, est venu nous rappeler la fragilité institutionnelle de certains pays de la sous-région. Le coup d'Etat

est intervenu, il convient de le rappeler, suite à un processus électoral discutable, jalonné de réformes non consensuelles du cadre électoral et de rejet d'une observation électorale indépendante, y compris celle de la CEEAC, dont le Gabon assurait pourtant la présidence en exercice. Dans le cadre de mon mandat de bons offices, j'ai attiré l'attention des autorités en place, sur la nécessité d'un processus inclusif, consensuel et ouvert, qui seul pouvait permettre de maintenir la paix et la quiétude sociale et d'éviter la répétition des événements regrettables de 2016 dans ce pays.

17. Face à la nouvelle situation politique ainsi créée, nous avons engagé des discussions, avec les nouvelles autorités, en vue notamment de plaider pour un retour à l'ordre constitutionnel normal dans un délai raisonnable après une transition inclusive, respectueuse des droits de l'homme et ayant pour objectif la sauvegarde de la paix, la quiétude sociale, et la stabilité du pays. Les nouvelles autorités, qui, dès les premières heures du coup d'Etat, ont reçu le soutien de la population, ont montré leur volonté de donner un nouveau départ au Gabon, à travers l'organisation de consultations avec les différentes couches sociales, prélude à la tenue en avril prochain, d'un Dialogue National Inclusif. Elles ont en outre décliné un chronogramme de 24 mois pour la transition. C'est ainsi qu'en coordination avec la communauté internationale, et après avoir consulté les autorités, nous travaillons à mettre en place un Groupe des amis du Gabon pour accompagner ces efforts, de façon efficace, dans le strict respect des principes des Nations Unies.

18. Ce coup d'État au Gabon fait suite à ceux déjà intervenus dans la sous-région voisine de l'Afrique de l'Ouest et interpelle la communauté internationale, notamment les Nations Unies, de mener une réflexion sur la résurgence des changements non-constitutionnels de gouvernement sur le continent africain.

*Monsieur le Président,*

*Distingués membres du Conseil,*

19. Pendant la période sous examen, les groupes armés non-étatiques et les groupes terroristes ont continué leurs exactions à travers des assassinats, des prises d'otages et des destructions d'infrastructures. C'est ainsi qu'au cours des deux derniers mois seulement, le Cameroun a été victime d'au moins trois attaques perpétrées par les groupes armés séparatistes qui ont fait des dizaines de morts dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Ces groupes continuent d'attaquer les populations civiles, les enseignants, le personnel médical et les hôpitaux, et vont jusqu'à imposer des couvre-feux restreignant l'accès aux écoles en les détruisant ou en les fermant, en violation de la résolution 2601 adoptée par le Conseil de sécurité en 2021.

20. À cet égard, je tiens à remercier sincèrement la Représentante spéciale du Secrétaire General pour la question des enfants et des conflits armés, Mme Virginia Gamba, pour sa participation aux travaux de la

56<sup>ème</sup> session de l'UNSC, qui a permis, pour la première fois, de discuter de la question des enfants et des conflits armés en Afrique centrale.

21. Dans le bassin du Lac Tchad, malgré la réduction de la capacité de nuisance de la nébuleuse Boko Haram, celle-ci a gardé une capacité d'action qui lui permet de poursuivre ses prises d'otages et ses attaques contre les cibles civiles comme militaires. La 4<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Pilotage de la Stratégie Régionale de Stabilisation, de Relèvement et de Résilience des Zones affectées par la Crise Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad qui s'est tenue à Abuja le 27 septembre dernier, s'est félicitée des résultats probants enregistrés par la Force Multinationale Mixte (FMM), même s'il faut déplorer le fait qu'une fois les secteurs libérés, les États peinent à y rétablir leur autorité, essentiellement par manque de moyens. Pour leur part, les sanctions imposées par la CEDEAO au Niger, membre de la FMM, ont eu un impact sur la mobilité et la coordination des forces de la FMM, pourtant si nécessaires dans le cadre de cette lutte.

22. La sécurité maritime, quant à elle, continue d'être un sujet de grande préoccupation pour la sous-région. Si lors de la présentation du précédent rapport, j'avais indiqué une baisse des incidents de sécurité maritime, pendant la période sous examen, la sous-région a enregistré quatre incidents liés à la sécurité maritime, y compris une prise d'otages. Pendant la même période, le nombre d'incidents enregistrés dans la zone maritime de la CEEAC ont été, néanmoins, moins nombreux que ceux de l'espace maritime de la CEDEAO. Je me réjouis de constater le regain de soutien international en faveur de la sécurité maritime dans le golfe de Guinée, dans la perspective du 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'adoption du Code de conduite de Yaoundé. Au-delà de la première décennie du processus de Yaoundé, la sous-région se doit de rester vigilante et de multiplier les efforts conjoints avec les autres pays du golfe de Guinée et les partenaires régionaux et internationaux.

23. C'est dans ce sens, que UNOCA continue de travailler, en étroite collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC), tout en promouvant également un partenariat avec le Groupe G7++<sup>1</sup>, Groupe des Amis du Golfe de Guinée, afin d'apporter un soutien coordonné aux acteurs régionaux. Cette action concertée est nécessaire pour préserver la sécurité de cette route maritime importante qu'est le golfe de Guinée, et de lutter efficacement contre les activités illicites, dont le trafic de marchandises prohibées, d'être

---

<sup>1</sup> Outre les pays du G7 (**Allemagne, Canada, États-Unis d'Amérique, Italie, Japon, Royaume-Uni, et France**), le G7++ FoGG accueille en son sein la Belgique, le Brésil (observateur), la Corée du sud, le Danemark, l'Espagne, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la Suisse, l'Union européenne, l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et INTERPOL.

humains et de toutes les autres activités illégales. Nous devons donc rester tous engagés en faveur de la sûreté et de la sécurité du golfe de Guinée.

24. Dans le cadre de l'action climatique, je voudrais souligner que l'UNOCA est activement engagé dans le renforcement de la résilience de la sous-région en collaboration avec les acteurs régionaux - la CEEAC et ses États membres, la société civile et les entités onusiennes. Ces efforts comprennent une analyse basée sur des preuves des liens entre le climat, la paix et la sécurité ; des efforts visant à prévenir, atténuer et adapter les impacts négatifs du changement climatique, ainsi que des efforts visant à garantir que l'action climatique renforce la consolidation de la paix dans la sous-région. Il convient de noter que les fragilités constatées dans plusieurs pays de la région pour être corrigées ont plus que jamais besoin de l'accompagnement des institutions financières internationales pour aider leurs gouvernements à répondre aux besoins pressants des populations.

*Monsieur le Président,*

*Distingués membres du Conseil,*

25. Je voudrais, pour conclure, indiquer que pour renforcer les dynamiques positives et faire face aux défis que j'évoquais tantôt, la sous-région dispose d'atouts non négligeables. Il s'agit des richesses dont regorge son sous-sol, du dynamisme de sa jeunesse et de ses femmes et de la stabilité politique relative dans la plupart des États membres.

26. Ainsi, pour mieux accompagner la sous-région, UNOCA travaille en étroite collaboration avec les États membres et la Commission de la CEEAC, à travers ses bons offices et en accompagnant la mise en place de stratégies dans la gestion des questions de transhumance, de lutte contre les discours de haine et des questions relatives aux changements climatiques. C'est notre souhait ardent, que les élections prévues le 20 décembre en République démocratique du Congo, pays dont l'importance stratégique pour la région n'est pas à démontrer, se déroulent dans la paix de façon à consolider l'ancrage démocratique dans ce pays et à renforcer le processus d'édification d'une Afrique centrale de paix, de stabilité et de prospérité.

Je vous remercie de votre attention.